

CERTIFICAT DE DROIT A PENSION (CDP) DE LA CAISSE DES PENSIONS

Chères et chers collègues,

Une nouvelle procédure a été mise en place par la Caisse Commune des Pensions du Personnel des Nations Unies (CCPPNU) concernant le certificat de droit à pension (CDP) qui doit être envoyé à la Caisse tous les ans dûment signé par chacun d'entre nous pour continuer à recevoir régulièrement nos pensions.

Ce nouveau processus comprend la reconnaissance faciale, grâce à laquelle un employé de la Caisse entrera en contact avec nous par appel vidéo et nous reconnaîtra effectivement après un processus d'enregistrement initial. Il faudra quelques mois pour que cette procédure soit appliquée à tous les retraités de l'ONU, car l'appel vidéo pour l'enregistrement initial est programmé à l'avance sur rendez-vous. Par exemple, certains collègues ont été contactés en mars pour leur inscription, cependant le rendez-vous pour l'appel vidéo est fixé en avril.

Tant l'inscription que l'appel vidéo exigent un certain degré de familiarité avec les technologies d'information et de communication ainsi que la capacité d'utiliser des équipements (portables intelligents, ordinateurs, tablettes, ...) d'une génération avancée.

La Caisse a déjà pris des dispositions pour que du personnel spécialisé aide les retraités au cours de cette première année. L'AAFU est également disposée à vous aider si vous le souhaitez.

Il s'agit sans doute d'une évolution très positive car elle évitera les rappels souvent nombreux aux retraités et aux bénéficiaires d'une pension des Nations Unies afin de renvoyer par voie postale le CERTIFICAT DE DROIT A PENSION en vue de confirmer notre droit à pension. Cependant, de nombreux retraités n'ont pas toujours accès aux nouvelles technologies et ne sont pas familiers avec des utilisations relativement complexes.

C'est pourquoi nous tenons d'emblée à vous rassurer que le processus traditionnel sur support papier reste en place et que vous pourrez l'utiliser encore durant plusieurs années. En conclusion, il n'y a pas lieu de s'inquiéter si la Caisse des Pensions ne vous a pas encore contacté

et il n'y a pas lieu de s'inquiéter de ce changement si vous ne maîtrisez pas les technologies en question.

Le Comité exécutif et les collègues qui lui apportent bénévolement leur aide sont à votre disposition pour vous informer.

Bien cordialement,

Le Comité exécutif

CERTIFICATE OF ENTITLEMENT (CE) OF THE PENSION FUND

Dear colleagues,

A new procedure is being introduced by the United Nations Joint Staff Pension Fund (UNJSPF) regarding the Certificate of Entitlement (CE) that is required to be sent to the Fund every year duly signed by each one of us to continue receiving our pensions regularly.

This new process includes facial recognition by which an employee of the Fund will get in touch with us on a video call and effectively recognize us after we have completed an initial registration process. This procedure will take a few months to be applied to all UN retirees as the video call for the initial registration is scheduled in advance by appointment. For example, some colleagues have been contacted in March for the registration, but the video call is scheduled for early April.

Both the registration and the video call do require a certain degree of familiarity with information & communication technologies as well the ability to use equipment (smart phones, computers, iPads, ...) of an advanced generation.

The Fund has already arranged for dedicated staff to assist retirees in this first year. AFUS is also willing to help you should you so wish.

This is most probably a positive development, that will avoid often numerous reminders to retirees and beneficiaries of a UN pensions in order to return by postal mail their CERTIFICATE OF ENTITLEMENT so

as to secure their entitlement to their UN pension. However, a few retirees do not always have access to new technologies and are not familiar use rather complex uses of them.

Therefore, please rest assured you that the traditional paper-based process will remain in place and you will be able to use it for several years to come. In conclusion, there is no need to be worried if you have not yet been contacted by the Pension Fund and no need to be worried by this change if you do not master some of the required technology.

The members of the Executive Committee and the colleagues that benevolently help them are at your disposal for further information.

Best regards,

The Executive Committee
